



Cas d'annulation AG si pb distribution de la part de la poste

Par **Linda2015**, le **06/07/2015** à **22:52**

Bonjour

L'année dernière je n'ai pas reçu ma convocation pour l'AG,

quand j 'ai demandé au syndic, ils m'ont envoyé le tableau des lettres recommandées avec AR validé par la poste avec mon adresse personnelle.

Or la poste l'a ensuite mal distribué et l'a envoyé à une autre adresse mais je n'ai jamais pu retrouver cette convocation. (L'autre adresse était destinée à des gérants de SCI).

Est ce un cas d'annulation d'AG svp ?

Merci d'avance pour votre retour,